

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (SEF)

PRATIQUES ET RECHERCHES EN ÉDUCATION ET FORMATION (PRED)

Les spécificités du parcours PRED

Ce parcours s'adresse aux praticiennes et praticiens éducatifs, à savoir des acteur·ices ayant vocation à éduquer autrui (enfants, jeunes ou adultes) engagé·es à ce titre dans des situations d'interactions avec le public auxquels elles·ils s'adressent. Les pratiques peuvent s'inscrire dans des champs divers : animation, enseignement, éducation familiale, éducation spécialisée, santé.

Le parcours vise, à partir de problématiques auxquelles sont confrontées les praticien·nes sur leurs terrains respectifs, à mobiliser les démarches, outils et résultats de la recherche pour analyser ces pratiques et les problématiser. Parallèlement à des compétences réflexives, seront travaillées des compétences de conception de dispositifs, outils, démarches pédagogiques et didactiques censés apporter des pistes de solutions aux problèmes auxquels les acteurs éducatifs peuvent être confrontés. A ce titre, ces pratiques seront envisagées en lien avec des problématiques sociétales et éducatives : environnement, genre, citoyenneté, inégalités...



RESPONSABLES

Ingrid Verscheure - Professeure des universités

Rémi Bonasio - Maître de conférences

resp.parcourspred@univ-tlse2.fr

SCOLARITÉ

Annie Thomas - Gestionnaire M1

annie.thomas@univ-tlse2.fr

05 61 50 43 86

Stéphanie Dizy – Gestionnaire M2

dizy@univ-tlse2.fr

05 61 50 45 92

Admission

- Vous devez avoir validé un bac + 3 (180 ECTS) et devez déposer une demande d'admission sur la plateforme nationale Mon Master.
- Pour les étudiant·e·s extra-européen·e·s, la candidature s'effectue sur Études en France. Par validation des acquis professionnels (VA85) ou de l'expérience (VAE) : déposez votre demande auprès du service de la formation continue
- Les étudiant·e·s de l'Université Toulouse - Jean Jaurès ayant validé la première année de master sont autorisé·e·s à s'inscrire en 2e année du parcours correspondant sur la plateforme APO.WEB.
- Dans les autres cas : réorientation, changement d'université, reprise d'études, validation des études supérieures (VES) : vous devez avoir validé un bac + 4(240ECTS).

Formation requise

Pour l'accès au M1 : cette formation est ouverte aux titulaires de la Licence mention Sciences de l'éducation et de la formation ou à défaut en sciences humaines et sociales ou d'une formation bac+3 équivalente. Avoir obtenu de la commission *ad hoc* la dispense de titre requis suite à une VA.

Pour l'accès au M2 : être détenteur·ice de 60 points ECTS obtenus dans un (des) cursus reconnu(s) par la spécialité. À défaut, faire une demande de dispense du (ou des) diplôme(s) prérequis dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) directement auprès du service de Formation Continue (vae@univ-tlse2.fr).

Compétences visées et articulation avec la fiche RNCP de la mention

- Établir un diagnostic de problèmes éducatifs en prenant en compte le contexte local, les données économiques, démographiques sociales...
- Concevoir, piloter, mettre en œuvre et évaluer des interventions socioéducatives en réponse à des commandes sociales,
- Mobiliser la culture scientifique générale des SHS et celles relevant des Sciences de l'Éducation,
- Développer et mettre en application des idées dans un contexte de recherche en utilisant les méthodologies et les techniques de recherche (recueil et traitement de données bibliographiques et d'enquête),
- Valoriser les travaux de recherche (communications pédagogique et sociale, vulgarisation, diffusion élargie...),
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines,
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande afin de proposer des solutions innovantes en respect des évolutions de la réglementation,
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation,
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif,
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité...

Les unités d'enseignement (UE)

M1 SEF parcours PRED

PREMIER SEMESTRE

UE 701 (mutualisée, 75h, 12ECTS) : Épistémologie- Méthodologie

UE 702 (mutualisée, 25h, 4ECTS) : Techniques de recueil de données

UE 703 (25h, 4ECTS) : Pratiques éducatives et enjeux sociétaux (1). Les enseignements au sein de cette UE auront vocation à travailler des grandes questions qui traversent le champ des Sciences de l'éducation et de la formation, à partir de textes et auteur.ices de référence. Ces questions concerneront les dimensions pédagogiques et didactiques, centrales lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux pratiques en éducation. Une attention sera portée à l'actualité de ces questions au plan sociétal.

UE 704 (mutualisée, 25 h, 4ECTS) : Les trois thèmes de l'UMR EFTS - introduction et orientation du mémoire

UE 705 (25h, 3ECTS) : Analyser les pratiques éducatives en situation (1). Cette UE a pour objectif de permettre aux étudiant-e-s de s'initier aux démarches d'analyse des pratiques en sciences de l'éducation et de la formation ; d'identifier les enjeux théoriques et épistémologiques sous-jacents ainsi qu'identifier et problématiser, au sein de sa propre pratique, les enjeux éducatifs qui pourraient faire l'objet d'une analyse de pratique.

UE 706 (mutualisée, 25h, 3ECTS) : Langue ou option

SECOND SEMESTRE

UE 801 (mutualisée, 50h, 4ECTS) : Écriture et diffusion de la recherche

UE 802 (mutualisée, 50h, 4ECTS) : Apports conceptuels en sciences de l'éducation et de la formation

UE 803 (25h, 4ECTS) : Pratiques éducatives et enjeux sociétaux (2). Cette UE doit permettre d'appréhender les pratiques éducatives en référence à deux enjeux sociétaux posant, aux plans sociétal et scientifique, de redoutables questions : a) les questions environnementales et b) les inégalités de genre. Les apports auront donc vocation de construire chez les étudiant.es des repères scientifiques et professionnels permettant d'une part de saisir les enjeux et d'autre part d'évoquer des pistes de résolution.

UE 804 (mutualisée, 25h, 12ECTS) : Les trois thèmes de l'UMR EFTS : approfondissement et réalisation du mémoire

UE 805 (25h, 3ECTS) : Analyser les pratiques éducatives en situation (2). L'enseignement de cette UE propose d'approfondir ses connaissances relatives aux méthodes d'analyse des pratiques en sciences de l'éducation et de la formation ; d'identifier les enjeux théoriques et épistémologiques sous-jacents et enfin, mettre en œuvre une démarche d'analyse des pratiques répondant à des besoins de terrain.

UE 806 (mutualisée, 25h, 3ECTS) : Langue ou option.

Les unités d'enseignement (UE)

M2 SEF parcours PRED

PREMIER SEMESTRE

UE 901 (100h, 13ECTS) : Pratiques éducatives et conception (1)

UE 902 (mutualisée et parcours, 50h, 6ECTS) : Postures et rapports aux champs professionnels et de recherche

UE 903 (25h, 4ECTS) : Pratiques éducatives et enjeux internationaux (3)

UE 904 (mutualisée, 25 h, 4ECTS) : Rapports entre recherche et pratiques en SEF : éclairages épistémologique et méthodologique

UE 905 (25h, 3ECTS) : Epistémologie et méthodologie.

SECOND SEMESTRE

UE 1001 (mutualisée, 19ECTS) : Mémoire de recherche

UE 1002 (25h, 4ECTS) : Pratiques éducatives et conception (2)

UE 1003 (mutualisée, 25h, 4ECTS) : Valorisation scientifique et sociale de la recherche

UE 1004 (25h, 12ECTS) : Pratiques éducatives et insertion professionnelle.

Validation du diplôme

La première année est validée en contrôle continu uniquement (une session unique d'examen). Son obtention est conditionnée à :

- la réalisation du stage obligatoire de 70h,
- la moyenne générale entre toutes les unités d'enseignement (UE). La compensation entre les UE n'est possible qu'entre les UE de la même année, la soutenance au mémoire et l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10 au mémoire.

La deuxième année est validée en contrôle continu uniquement, une seule session d'examen. Son obtention est conditionnée à :

- la présence obligatoire en cours,
- la réalisation du stage obligatoire de 300h minimum,
- la réussite aux épreuves organisées dans le cadre des modules de formation, la soutenance du mémoire de recherche devant un jury composé de la direction de mémoire et d'un·e enseignant·e-chercheur·se appartenant de préférence à l'UMR EFTS. La présence de la ou du référent·e de stage est souhaitée (aucune compensation intermodulaire).

Politique des stages

Les stages obligatoires de M1 et M2 sont d'une durée minimum de **70h** en 1ère année et de **300h** en 2ème année. Ils se réaliseront dans des contextes pouvant être variés selon les projets des étudiant·e·s à la condition qu'ils soient toujours connectés à des problématiques de recherche et/ou d'expertise en éducation et/ou formation.

- En M1, le stage permet la réalisation de dossiers préparatoires au projet de recherche et au stage de M2.
- En M2, le stage favorise la professionnalisation des étudiant·e·s dans le champ de la recherche ou de l'expertise, il permet également de recueillir les données nécessaires au mémoire.

Pour l'étudiant·e en formation initiale le(s) stage(s) représentent l'opportunité d'acquérir une bonne compréhension du secteur professionnel ou du métier auquel il ou elle se destine ; une connaissance approfondie des contextes et une première expérience pour son entrée dans la vie active.

Pour l'étudiant·e en reprises d'études le(s) stage(s) sont l'occasion d'une mise à distance et d'analyse réflexive de ses pratiques professionnelles mais aussi une connaissance approfondie des contextes et une première expérience dans le cas d'une évolution professionnelle ou d'une reconversion professionnelle.

Chaque étudiant·e bénéficiera d'un triple appui durant le stage :

- sa ou son référent·e professionnel·le pour les régulations liées au terrain de stage,
- un·e référent·e stage universitaire commun à l'ensemble de la promotion,
- sa ou son directeur·rice de mémoire.

Insertion professionnelle

- Ingénieur·e pédagogique,
- Responsable qualité en pédagogie,
- Chargé·e d'études en éducation et sciences humaines,
- Responsable pédagogique,
- Chargée de mission égalité dans les collectivités territoriales,
- Docteur·e en sciences de l'éducation et de la formation...

Bienvenue !